

**RÉSUMÉ PRÉSENTÉ PAR LE PRÉSIDENT**

**PROJET**

**INTRODUCTION**

**Point 1 de l'ordre du jour : ouverture de la session**

1. La session a été ouverte par M. Yo Takagi, sous-directeur général chargé du Secteur de l'infrastructure mondiale, qui a souhaité la bienvenue aux participants au nom du directeur général, M. Francis Gurry.

**Point 2 de l'ordre du jour : élection d'un président et de deux vice-présidents**

2. Le CWS a élu à l'unanimité M. Gunnar LINDBOM (Suède) président et Mme Oksana Parkheta (Ukraine) et M. Yoshihiko YOSHIDA (Japon) vice-présidents.

**EXAMEN DES POINTS DE L'ORDRE DU JOUR**

**Point 3 de l'ordre du jour : adoption de l'ordre du jour**

- 3.

**Point 4 de l'ordre du jour : questions d'organisation et règlement intérieur particulier**

- 4.

**Point 5 de l'ordre du jour : Équipe d'experts chargée de la norme ST.10/C (tâche n° 30)**

5. Les délibérations ont eu lieu sur la base du document CWS/1/3. Le CWS a pris note du rapport du responsable de l'Équipe d'experts chargée de la norme ST.10/C et approuvé le questionnaire sur la numérotation des demandes sous réserve d'une modification de l'exemple 1 (page 2 de l'annexe). Le comité a approuvé les mesures à prendre ultérieurement par le Secrétariat (paragraphe 5 et 6 du document CWS/1/3), étant entendu qu'il conviendrait de remplacer le Manuel de l'OMPI par la base de données WIPOSTAD et que le calendrier de réalisation de l'enquête serait déterminé par la mise en œuvre de cette base de données. Le CWS est également convenu d'une nouvelle description pour la tâche n° 30 et a prié l'Équipe d'experts chargée de la norme ST.10/C d'établir un questionnaire en vue de la réalisation d'une nouvelle enquête sur les numéros de demandes et les numéros des demandes établissant une priorité utilisés auparavant par les offices de propriété industrielle une fois l'enquête actuelle achevée.

**Point 6 de l'ordre du jour : proposition de révision de la norme ST.8 de l'OMPI et de la norme ST.10/C de l'OMPI (tâche n° 33)**

6. Les délibérations ont eu lieu sur la base du document CWS/1/4. Le CWS a adopté les propositions relatives à la révision des normes ST.8 et ST.10/C de l'OMPI sous réserve de certaines modifications et est convenu de prier le Comité d'experts de l'Union de l'IPC d'étudier la possibilité de réviser la présentation des symboles de classement de la CIB.

**Point 7 de l'ordre du jour : proposition concernant l'élaboration d'une nouvelle norme relative à la présentation du listage des séquences de nucléotides et d'acides aminés en langage XML (eXtensible Markup Language)**

7. Les délibérations ont eu lieu sur la base du document CWS/1/5. Le CWS a pris note de la demande de l'Office européen des brevets en faveur de l'élaboration d'une nouvelle norme de l'OMPI concernant la présentation des listages des séquences de nucléotides et d'acides aminés en langage XML (eXtensible Markup Language). Il a été décidé de créer une équipe d'experts chargée de mener à bien la tâche décrite au paragraphe 2.a) du document CWS/1/5 selon le calendrier indiqué au paragraphe 2.c) dudit document. Compte tenu des incidences possibles de la nouvelle norme sur l'annexe C des instructions administratives du PCT, le CWS a prié l'équipe d'experts de coordonner ses travaux avec l'organe compétent du PCT. Le CWS a accueilli avec satisfaction l'offre de l'Office européen des brevets, qui a été désigné comme responsable de l'équipe d'experts.

**Point 8 de l'ordre du jour : rapport intérimaire de l'Équipe d'experts chargée de la norme ST.36 présenté oralement par le responsable de la tâche sur la révision de la norme ST.36 de l'OMPI (tâche n° 38)**

8. Les délibérations ont eu lieu sur la base du document CWS/1/6. Le CWS a pris note du rapport intérimaire présenté par le responsable de l'Équipe d'experts chargée de la norme ST.36.

**Point 9 de l'ordre du jour : rapport de l'Équipe d'experts chargée de la norme ST.66 présenté oralement par le responsable de la tâche (tâche n° 39)**

9. Le CWS a pris note du rapport présenté oralement par le responsable de l'Équipe d'experts chargée de la norme ST.66.

**Point 10 de l'ordre du jour : rapport intérimaire de l'Équipe d'experts chargée de l'élaboration de la norme XML4IP de l'OMPI présenté par le responsable de la tâche (tâche n° 41)**

10. Les délibérations ont eu lieu sur la base du document CWS/1/7. Le CWS a pris note des résultats des travaux de l'Équipe d'experts chargée de la norme XML4IP et du rapport intérimaire présenté par le responsable de l'équipe d'experts. Il est convenu que, une fois achevée, la nouvelle norme élaborée par l'Équipe d'experts chargée de la norme XML4IP deviendrait la norme ST.96 de l'OMPI. Le CWS a adopté le nouveau libellé de la tâche 41 indiqué au paragraphe 29 du document CWS/1/7 sous réserve de certaines modifications.

**Point 11 de l'ordre du jour : rapport présenté oralement par le responsable de l'Équipe d'experts chargée des normes relatives aux marques (tâche n° 20)**

11. Le CWS a pris note du rapport présenté oralement par le responsable de l'équipe d'experts sur les délibérations de l'Équipe d'experts chargée des normes relatives aux marques concernant les formats images numériques, la gestion des couleurs et la publication en ligne.

**Point 12 de l'ordre du jour : rapport présenté oralement par le Bureau international sur l'utilisation des identificateurs de ressources uniformes (URI) dans le domaine de la propriété industrielle**

12. Le CWS a pris note du rapport présenté oralement par le Bureau international concernant l'utilisation des identificateurs de ressources uniformes dans le domaine de la propriété industrielle. Le comité est convenu qu'il n'y avait pas lieu pour l'instant de consacrer des ressources à l'élaboration d'un nouveau document sur cette question, étant entendu qu'il pourrait y revenir ultérieurement.

**Point 13 de l'ordre du jour : rapport présenté par le Bureau international sur l'état d'avancement du projet WIPOSTAD (base de données pour l'administration des normes de l'OMPI) (tâche n° 26)**

13. Le CWS a pris note du rapport intérimaire présenté par le Bureau international concernant l'élaboration de la base de données WIPOSTAD pour l'administration des normes de l'OMPI. Cette initiative a été appuyée par les délégués.

**Point 14 de l'ordre du jour : rapports techniques annuels (ATR) sur les activités d'information en matière de brevets, de marques et de dessins et modèles industriels (tâche n° 24)**

14. Les délibérations ont eu lieu sur la base du document CWS/1/8. Le CWS a pris note des informations faisant état de l'intention de publier les rapports techniques annuels sur la plate-forme WIPOSTAD. Il a approuvé les éléments de contenu recommandés pour les rapports techniques annuels sur les activités d'information en matière de brevets, de marques et de dessins et modèles industriels pour la base de données WIPOSTAD tels qu'ils étaient indiqués dans les annexes I, II, et III du document CWS/1/8.

**Point 15 de l'ordre du jour : échange d'informations : exposé du Bureau international sur les dernières évolutions de PatentScope**

15. Le représentant du Bureau international a présenté un exposé sur les dernières évolutions de PatentScope. Les participants ont pris note des améliorations récentes apportées à ce service.

**ÉTAT D'AVANCEMENT DES TÂCHES DU CWS**

**Point 16 de l'ordre du jour : examen de la liste des tâches du CWS**

16. Les délibérations ont eu lieu sur la base du document CWS/1/9. Le CWS a pris note de la liste des tâches reproduite dans l'annexe dudit document. Il a approuvé les propositions qui y figuraient sous réserve de certaines modifications en ce qui concerne les tâches n<sup>os</sup> 18, 26 et 41. Après actualisation des informations relatives aux tâches examinées au cours de la première session, y compris les décisions prises au titre du présent point 16 de l'ordre du jour, l'état d'avancement des tâches était le suivant :

- a) Tâches considérées comme achevées à la session en cours :

Tâche n° 15 : Étudier les conséquences du dépôt électronique sur l'établissement des copies certifiées conformes par les offices, notamment des copies utilisées à des fins de priorité.

Tâche n° 35 : Établir un questionnaire et réaliser une enquête sur l'application de la norme ST.50 de l'OMPI et sur les procédures de correction appliquées dans les offices de propriété industrielle. Établir à cet égard une proposition à soumettre au SDWG.

Tâche n° 36 : Élaborer un questionnaire et effectuer une enquête en vue de déterminer les différentes pratiques des offices de propriété industrielle pour faire face aux difficultés que pose la citation de parties déterminées de la description de l'invention dans un document de brevet. Établir à cet égard une proposition à soumettre au SDWG.

b) Tâches abandonnées à la session en cours :

Tâche n° 17 : Activités en cours sur les normes relatives au traitement et à l'échange électroniques des données.

Tâche n° 19 : Élaborer une norme de l'OMPI concernant la mise à disposition des documents de brevet sur des supports en mode mixte.

c) Tâches à poursuivre :

Tâche n° 20 : Examiner les questions relatives aux formats images numériques ainsi qu'à gestion des couleurs et à la publication en ligne qui sont mentionnées au paragraphe 5 du document SCIT/SDWG/11/9, et établir une proposition à cet égard.

Tâche n° 30 : Réaliser une enquête sur les numéros de demandes et les numéros de demandes établissant une priorité utilisés par les offices de propriété industrielle.

Tâche n° 37 : Réaliser une enquête sur l'application et la promotion de la norme ST.22 de l'OMPI.

Tâche n° 41 : Établir, pour adoption en tant que norme de l'OMPI, une recommandation relative à l'utilisation de ressources en XML (eXtensible Markup Language) pour le dépôt, le traitement, la publication et l'échange d'information en matière de brevets, de marques et de dessins et modèles industriels.

c) Tâches visant à assurer la mise à jour permanente des normes de l'OMPI :

Tâche n° 38 : Assurer la révision et la mise à jour permanentes de la norme ST.36 de l'OMPI.

Tâche n° 39 : Procéder aux révisions et mises à jour nécessaires de la norme ST.66 de l'OMPI.

Tâche n° 42 : Procéder aux révisions et mises à jour nécessaires de la norme ST.86 de l'OMPI.

e) Tâches pour lesquelles les travaux n'ont pas commencé et sont en suspens :

Tâche n° 43 : Établir des principes directeurs que devraient suivre les offices de propriété industrielle, en ce qui concerne la numérotation des paragraphes, les longs paragraphes et la présentation cohérente des documents de brevet.

f) Tâches créées à la session en cours et pour lesquelles les travaux n'ont pas commencé :

Tâche n° 44 : Établir une recommandation concernant la présentation des listages des séquences de nucléotides et d'acides aminés en langage XML (eXtensible Markup Language) pour adoption en tant que norme de l'OMPI. La proposition relative à l'établissement de cette nouvelle norme de l'OMPI devrait être assortie d'une étude de l'incidence de ladite norme sur la norme ST.25 actuelle de l'OMPI, indiquant notamment les modifications à apporter à la norme ST.25

g) Tâches de nature permanente ou informative :

Tâche n° 18 : Recenser les domaines de normalisation possibles concernant l'échange de données déchiffrables par machine sur la base de projets envisagés par des

organismes tels que les offices de la coopération trilatérale, l'ISO, la CEI et d'autres institutions connues de normalisation des techniques de l'information.

Tâche n° 23 : Surveiller l'introduction, dans les bases de données, des informations concernant l'entrée et, le cas échéant, la non-entrée dans la phase nationale (régionale) des demandes internationales PCT publiées.

Tâche n° 24 : Recueillir et publier les rapports techniques annuels (ATR/PI, ATR/TM, ATR/ID) sur les activités des membres du SCIT dans le domaine de l'information en matière de brevets, de marques et de dessins et modèles industriels.

Tâche n° 26 : Rendre compte des activités relatives à la migration des données du Manuel de l'OMPI dans la base de données WIPOSTAD pour l'administration des normes de l'OMPI.

Tâche n° 33 : Révision permanente des normes de l'OMPI.

Tâche n° 33/3 : Révision permanente de la norme ST.3 de l'OMPI.

#### **Point 17 de l'ordre du jour : calendrier des activités**

17. Le Secrétariat a annoncé que la deuxième session du CWS se tiendrait en principe du 9 au 11 novembre 2011.

#### **RÉUNIONS DES ÉQUIPES D'EXPERTS DU CWS**

18. Au cours de la session, les équipes d'experts ci-après du CWS ont tenu des réunions informelles : Équipe d'experts chargée de la norme ST.10/C, Équipe d'experts chargée des normes relatives aux marques et Équipe d'experts chargée de la norme XML4IP. Les responsables des équipes d'experts ont informé le CWS des progrès réalisés au cours de ces réunions informelles dans l'accomplissement de leurs tâches respectives.